

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-deuxième session du Comité pour les plantes
Tbilissi (Géorgie), 19 – 23 octobre 2015

Interprétation et application de la Convention

Commerce d'espèces et conservation

RAPPORT DE MADAGASCAR SUR LES PROGRES DE LA MISE EN ŒUVRE DU
« PLAN D'ACTION POUR *DIOSPYROS* SPP. ET *DALBERGIA* SPP. »

1. Ce document a été soumis par l'Autorité scientifique Flore de Madagascar.*
2. Le tableau ci-dessous résume l'état d'avancement de Madagascar dans la mise en œuvre du Plan d'action depuis l'inscription des bois de *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. « Populations de Madagascar » dans l'Annexe II de la CITES. Quelques étapes ont été entamées notamment en matière de la préparation et formulation d'ACNP et d'identification du bois.
3. Cependant, de nombreux travaux restent encore à réaliser afin de pouvoir permettre aux autorités malgaches d'émettre des ACNP et de déterminer des quotas d'exportation lorsque cela peut être envisagé. De même, beaucoup reste à faire quant au contrôle des à l'évaluation des stocks sur pieds des bois précieux, et ceci malgré la promulgation du Décret 2010/141 du 24 mars 2010 portant interdiction de coupe, d'exploitation et d'exportation de bois de rose et bois d'ébène à Madagascar. La mise en œuvre du Plan d'action nécessite des moyens techniques et financiers, ainsi qu'une grande volonté de la part de toutes les parties prenantes.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

Etat d'avancement de Madagascar sur la mise en œuvre du Plan d'action de la CITES sur les populations de *Dalbergia* et *Diospyros* de Madagascar.

Plan d'Action	Avancement de Madagascar ²	Commentaires
<p>1. Établir, en collaboration avec le Secrétariat de la CITES, un quota d'exportation de précaution basé sur des données scientifiques pour les taxons listés et pour lesquels un ACNP adéquat peut être entrepris et correctement documenté pour toute espèce susceptible d'être exportée ;</p>	<p>Mise au point d'une méthode pour l'estimation des potentiels de bois par la cartographie et les images satellitaires (Projet OIBT, 2013).</p>	<p>Les résultats obtenus sur les caractéristiques bioécologiques des espèces inventoriées ont permis de déterminer les états de santé des populations existantes. Sur les 37 espèces étudiées (13 espèces de <i>Dalbergia</i> et 24 espèces de <i>Diospyros</i>), seules les populations de 5 espèces de <i>Diospyros</i> présentent un bon état général des populations. La plupart des espèces ne disposent pas d'individus de régénération. Les risques de disparition de ces espèces sont très élevés.</p> <p>Cette étude constitue une base scientifique importante pour la quantification des stocks sur pieds, toutefois, ces 37 espèces sont loin d'être représentatives des espèces pouvant faire l'objet d'exploitation ; plusieurs zones de production devraient encore être évaluées.</p>
	<p>Acquisition des données scientifiques disponibles sur les populations de <i>Diospyros</i> spp. et <i>Dalbergia</i> spp. (MBG Madagascar, 2014)</p>	<p>La formulation d'ACNP et la fixation de quota de précaution supposent au préalable l'établissement d'un processus (d'analyse d'information, collecte et recherche,) afin d'identifier les principales espèces susceptibles d'être exportées.</p> <p>Les espèces de <i>Dalbergia</i> ne sont pas toutes des arbres, il existe également des espèces exclusivement arbustives. Parmi les espèces 43 espèces à port d'arbre, 25 sont à Diamètre Moyennement Exploitable (DME). Presque autant d'espèces à DME existent en bioclimat humide que dans les bioclimats secs. A peu près le tiers des espèces à DME ne sont pas exigeantes en termes de bioclimat, car pouvant se trouver aussi bien dans des habitats humides que secs. Plus de 80% des espèces DME appartiennent aux catégories menacées (CR, EN et VU).</p> <p>Sur les 86 espèces décrites, soit 40% des espèces de <i>Diospyros</i> de Madagascar, environ 50 ont un DME. 75% d'entre elles sont menacées selon la Liste Rouge de l'IUCN (CR, EN, VU) Actuellement, 115 nouvelles espèces sont reconnues par les spécialistes.</p> <p>Toutefois, les informations biologique et écologique sur la plupart des espèces sont insuffisantes pour une fixation de quota. Il en est de même pour les données quantitatives</p>

		disponibles sur le prélèvement et le commerce.
	Renforcement des capacités de l'Organe de Gestion, des Autorités et Comités Scientifiques Faune et Flore de Madagascar sur l'ACNP (Secrétariat CITES, 2013)	Etude de la filière <i>Pachypodium brevicaule</i> depuis la collecte des données qualitatives et quantitatives dans son habitat naturel, suivi des analyses des données disponibles jusqu'à la fixation de quota.
	Atelier d'évaluation des acquis scientifiques sur les espèces de bois précieux de Madagascar en vue de la préparation de l'établissement d'ACNP (TRAFFIC, 2014)	Le guide d'ACNP développé par l'IUCN a été utilisé afin d'examiner les aspects généraux de la biologie des espèces, de la gestion, des informations sur l'histoire et la planification de la gestion, la gestion du prélèvement, le statut du territoire sur lequel le prélèvement a lieu, les capacités de contrôle du prélèvement, les avantages et les risques du prélèvement. L'évaluation des stocks sur pieds et les recherches sur la multiplication <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> des espèces sont les activités à prioriser.
2. Etablir, selon les besoins et avec les partenaires clés un processus d'identification (recherche, collecte et analyse d'informations) afin d'identifier les principales espèces susceptibles d'être exploitées.	<u>Taxonomie</u> Phylogénie et révision taxonomique des espèces du genre <i>Diospyros</i> par les spécialistes : Pete Lowry (MNHN Paris) George Schatz (MBG, Missouri)	La révision taxonomique a débuté depuis 2010. <i>Diospyros</i> est un genre complexe, 7 groupes indépendants ont été identifiés. Des publications scientifiques sur les critères d'identification morphologique sont en cours.
3. Collaborer, selon les besoins et avec les partenaires clés, à la préparation du matériel d'identification et des analyses destinés, dans le cadre de l'application de la CITES, à identifier les principaux taxons lors de leur commercialisation.	<u>Identification du bois</u> Phylogénie et analyse moléculaire (codes-barres de l'ADN) des espèces de <i>Dalbergia</i> de Madagascar par une équipe de l'Université de Zurich Alex Widmer et Sonja Hassold, (ETHZ, 2014).	Une dizaine d'espèces de <i>Dalbergia</i> principalement de la région de Masoala ont fait l'objet d'analyses d'ADN. Des publications scientifiques sur les caractéristiques du bois sont en cours. Quelques équipements pour analyse moléculaire ont été donnés par Prof Lukas Kühn de l'Université de Lausanne pour équiper le laboratoire du Département de Biologie et Ecologie végétales de l'université d'Antananarivo, afin de continuer les analyses à Madagascar.

	<p><u>Identification du bois</u> Publication du premier atlas basé sur les caractères anatomiques du bois sur 19 espèces de <i>Dalbergia</i> et 31 <i>Diospyros</i> (Harisoa Ravaomanalina, ETHZ-WSL Zurich, 2014).</p>	<p>Un échantillon de bois par espèce des 19 <i>Dalbergia</i> et 31 <i>Diospyros</i> sont décrites macro et microscopiquement. Les résultats sont plutôt probants et permettent d'envisager l'identification au niveau espèce. Toutefois, une analyse approfondie avec plusieurs répétitions d'échantillons par espèce, ainsi qu'une extension vers plus d'espèces doit être encore effectuée afin de valider les clés d'identification ainsi proposées.</p> <p>Quelques équipements pour étude anatomique ont été reçus de l'OG de la Suisse, de l'ETHZ et de WSL pour assurer la continuation des analyses à l'Université d'Antananarivo.</p> <p>Un fond de recherche de l'OIBT a été acquis pour la continuation des 2 méthodes d'identification moléculaire et anatomique afin d'aboutir à une identification de bois fiable et de distinguer les bois légaux avec ceux des illicites. La signature du contrat en cours.</p>
	<p>Mise en place d'une collection des matériels de référence sous forme d'herbiers et de bois bien documentés et identifiés par les spécialistes des espèces de <i>Dalbergia</i> et de <i>Diospyros</i> de Madagascar. (WWF Madagascar, 2012) (OIBT, 2013)</p>	<p>Le projet OIBT a permis le partage de spécimens de bois de <i>Dalbergia</i> pour analyse chimique (Ed Espinoza, National Fish and Wildlife Forensic Lab, US, 2014).</p> <p>Lors de l'atelier de Hamburg (Juin 2014), une plateforme formée par les chercheurs travaillant sur les espèces de <i>Dalbergia</i> et <i>Diospyros</i> de Madagascar a été créé afin de coordonner les échanges de spécimens pour les différentes méthodes d'identification utilisées.</p>
<p>6. Fournir des rapports sur l'avancement de la mise en œuvre du plan d'action au Secrétariat et au Comité pour les plantes en respectant les dates limites de dépôt des documents aux réunions de ce Comité;</p>	<p>Financement des frais de voyage et de logement acquis pour un membre de l'Autorité Scientifique Flore au Comité pour les plantes PC22.</p>	